

VILLE DE LAC-BROME

Élections générales municipales
du 2 novembre 2025

VOTRE DOMICILE N'EST PAS SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ ?

Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes **propriétaire d'un immeuble** ou si vous **occupez un établissement d'entreprise** dans la municipalité depuis le **18 septembre 2025** ou avant.

Vous pourriez avoir ce droit si vous êtes, par exemple :

- Propriétaire d'un immeuble à logements ;
- Copropriétaire d'un chalet ou d'une résidence secondaire ;
- Locataire d'un local commercial.

Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection et avoir la citoyenneté canadienne le 2 novembre 2025. De plus, vous ne devez pas avoir perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle ni être privé de vos droits électoraux à cette date.

Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre une demande d'inscription à la liste électorale municipale, auprès de la municipalité.

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE

- Si vous êtes **propriétaire unique** d'un immeuble ou **l'occupant unique** d'un établissement d'entreprise, remplissez le formulaire SMRC-9.2 ci-joint ;
- Si vous êtes **copropriétaire** d'un immeuble ou **cooccupant** d'un établissement d'entreprise, **désignez une seule personne**, parmi le groupe, qui sera inscrite sur la liste et remplissez le formulaire SMRC-9.1, ci-joint. N'oubliez pas que TOUS les copropriétaires doivent signer ce formulaire.

VOTER PAR CORRESPONDANCE

La municipalité vous permet de voter par correspondance. Pour ce faire, vous devez remplir la section *Demande de vote par correspondance* au verso du formulaire SMRC-9.1 ou SMRC-9.2.

Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas. La demande d'inscription, la procuration ou la demande de vote par correspondance reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription, une procuration ou une demande de vote par correspondance existante, veuillez communiquer avec le président d'élection.

* Pour que la demande soit valide pour l'élection de 2025, la municipalité doit la recevoir au plus tard le dernier jour fixé pour recevoir une demande d'inscription d'un électeur non domicilié avant le dépôt de la liste électorale, soit le **28 septembre 2025**. Après cette date, les demandes seront transmises à la Commission de révision.

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

OWEN		FALQUERO	
Prénom		Nom	
Adresse postale			
122, CHEMIN LAKESIDE		LAC-BROME	J0E 1V0
Numéro d'immeuble et nom de voie		App.	Municipalité
450 243 6111		236	
Numéro de téléphone		Poste	